

## VNF agit pour la biodiversité

Fleuves, rivières et canaux sont un lien naturel entre deux milieux terrestres, riche de nombreuses espèces animales et végétales. Aussi, Voies Navigables de France, en tant qu'aménageur de la voie d'eau, a-t-il une responsabilité particulière vis-à-vis de ce patrimoine vivant et fragile.

Afin que les espèces migratrices ou sédentaires puissent franchir les obstacles des barrages de navigation, VNF construit des passes à poissons. Une passe à poissons est un dispositif qui permet aux poissons migrateurs comme l'anguille, l'aloise ou le saumon, de remonter ou descendre les cours d'eau pour se reproduire. Un vaste programme de construction de passes à poissons est engagée sur la Seine aval jusqu'à la confluence avec la Marne afin de réintroduire dans la Seine les poissons migrateurs comme les salmonidés (saumon, truite de mer).



passé à poissons - Jaulnes

Aujourd'hui, VNF s'engage lors de la construction d'un nouveau barrage à équiper celui-ci d'une passe à poissons. Et lorsque cela est possible, VNF crée également des zones de frayères, propices à l'alimentation et au développement des jeunes poissons comme c'est le cas à Jaulnes.



Par ailleurs, des passages à gibier sont installés sur de nombreux canaux pour faciliter la remontée des animaux sur les berges.

Contact :  
VNF Arrondissement Seine-amont  
01 44 06 19 12

VNF-ASA communication - octobre 2010



## VOIES NAVIGABLES DE FRANCE un acteur du développement durable

Créé en 1991, Voies Navigables de France est un établissement public du ministère du Développement Durable. VNF gère 6 100 km de fleuves, rivières et canaux navigables en France et 40 000 ha de domaine public fluvial le long de ces voies. Près 4700 agents y travaillent au quotidien. VNF entretient, exploite et modernise ce réseau avec pour missions d'assurer la navigation, de développer le transport fluvial et de sécuriser la gestion hydraulique du territoire. La voie d'eau sert à de multiples usages, non seulement au transport de marchandises et de passagers, mais aussi à l'alimentation en eau des populations et des industries.

Le transport fluvial participe directement aux objectifs du Grenelle de l'Environnement et à la lutte contre le changement climatique : un convoi fluvial de 4400 tonnes consomme 3,7 fois moins de carburant, rejette 4 fois moins de CO<sup>2</sup> qu'un poids lourd et équivaut à 220 camions en moins sur les routes.



Le bassin de la Seine s'étend sur 1 384 km de voies navigables et comprend près de 400 ouvrages de navigation (barrages, écluses...). Environ 22 millions de tonnes de marchandises sont transportées chaque année : matériaux de construction, produits agricoles, véhicules, conteneurs, produits pétroliers, combustibles... A noter que le transport par conteneurs connaît depuis 10 ans une forte progression et aujourd'hui ce sont près de 200 000 conteneurs qui transitent chaque année sur le bassin de la Seine.

# Modernisation des infrastructures fluviales

Afin de favoriser le développement du transport fluvial et sécuriser la gestion hydraulique, VNF modernise ses infrastructures : en 2009, 54 millions d'euros ont été investis sur le réseau du bassin de la Seine.

## Rénovation des ouvrages de la Seine-amont

Pour mieux répondre à l'évolution du trafic fluvial sur la Seine, notamment sur le secteur «Seine amont», avec le développement de nouvelles activités portuaires, VNF améliore l'état de ses infrastructures et son service à l'utilisateur :

- six écluses, entre Montereau-Fault-Yonne et Nogent-sur-Seine, viennent d'être entièrement rénovées en 2010,
- plusieurs barrages ont été fiabilisés et automatisés en 2009,
- sept écluses de la petite Seine seront téléconduites à partir d'un poste de commande centrale dès 2011.

**Le projet de grand gabarit entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine**  
VNF mène des études d'opportunité sur l'augmentation du gabarit de navigation, entre l'écluse de la Grande Bosse et Nogent-sur-Seine. Cet aménagement sur 25 km permettra d'accroître le transport de marchandises par voie fluviale et contribuera ainsi à réduire les nuisances et les émissions de gaz à effet de serre. Ce projet sera soumis à un débat public en septembre 2011.

## Le barrage de Jaulnes un ouvrage exemplaire

Mis en service en 2003 pour remplacer le dernier barrage manuel à aiguilles sur la Seine qui datait de 1886, le nouveau barrage de Jaulnes est un ouvrage entièrement automatisé, ce qui permet de mieux gérer le plan d'eau. Il est également équipé d'une passe à poissons.

Cette réalisation est exemplaire pour son insertion harmonieuse dans le site naturel de la Bassée, apprécié des promeneurs et des cyclistes.

Il a reçu le prix spécial du jury lors du prix départemental d'architecture contemporaine de Seine-et-Marne 2005 pour ses qualités architecturales et environnementales : habillage en bois des moteurs et de la cabine de commande, traitement soigné des abords, passerelle piétonne, passe à poissons, aménagement de frayères.

En 2009, 3000 bateaux sont passés à l'écluse de Jaulnes, transportant 700 000 tonnes de marchandises.

